

Mieux comprendre, s'organiser !

Se faire entendre, Se syndiquer à La CGT !



Nous vivons dans une société individualiste dans laquelle tout est fait pour que les salarié·es se battent les uns contre les autres.

Le syndicat, ce sont les syndiqué·es !

Ni plus, Ni moins !

Pourtant, c'est en s'unissant et en se regroupant syndicalement qu'au cours de l'histoire nous avons gagné nos droits sociaux. Mais un syndicat c'est avant tout des syndiqué·es, face au patron. Se syndiquer, c'est s'organiser pour défendre nos intérêts collectifs.

Mais concrètement qu'est-ce que le syndicat apporte :

- ✓ C'est recevoir les informations qui nous concerne pour connaître ses droits et les moyens de les défendre.
- ✓ Participer aux décisions, dans l'entreprise comme en dehors, ta voix sera entendue dans la CGT
- ✓ Du collectif à l'individuel la CGT défend tous les salarié·es, mais les syndiqué·es disposent d'un lien privilégié avec les représentants CGT

Un syndicat fort et organisé c'est un meilleur rapport de force pour obtenir de meilleurs salaires, de meilleures conditions de travail. C'est avec une CGT forte que nos ancien·nes ont obtenus les congés payés, le droit à la retraite, les conventions collectives...

Aujourd'hui encore c'est dans les secteurs les plus syndiqués, que les salarié·es parviennent à gagner face à leur direction.

Pour se syndiquer c'est très simple, il faut nous contacter directement sur site ou nous envoyer un mail ici : cgtivecovx@hotmail.com



Pourquoi la CGT ?

La CGT est le premier syndicat créé en France.

Se syndiquer à la CGT, c'est lutter pour ses intérêts et ceux de l'ensemble des travailleur·euses. C'est l'union plutôt que la division.

Elle défend uniquement les intérêts des salarié·es en suivant les décisions prises démocratiquement dans l'organisation.

Ces décisions sont prises à tous les niveaux car la CGT est organisée partout en France et dans toutes les professions, elle organise ainsi l'ensemble des salarié·es qui le souhaite.

NOM	
PRENOM	
SEXE	
DATE NAISSANCE	
ENTREPRISE / PROFESSION	
STATUT (CDI- CDD...)	
CATEGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE (employé – ouvrier – cadre – technicien...)	
CHAMP PROFESSIONNEL	
ADRESSE PERSONNELLE	
TELEPHONE PORTABLE	
TELEPHONE PERSONNEL / PROFESSIONNEL	
E MAIL	

J'adhère à la CGT

Je souhaite payer mes cotisations par prélèvement automatique. Dans ce cas je remplis les volets ci-dessous et je joints un IBAN

Date

Signature

Montant du timbre mensuel <input style="width: 100px;" type="text"/> La cotisation syndicale est égale à 1% du salaire net mensuel toutes primes confondues (ou de la pension)	
Montant du prélèvement bimestriel : <input style="width: 100px;" type="text"/>	

Les cotisations syndicales ouvrent droit à un crédit d'impôt égal à 66% du montant des cotisations payées au cours de l'année précédente.

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA - N° ICS (Identifiant Créancier SEPA):

J'autorise l'Etablissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessous. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur du compte. Je réglerai le différent directement avec le créancier.

<u>Nom, prénom et adresse du débiteur</u>

<u>Nom et adresse du créancier</u>
CGT

COMPTE A DEBITER - NOM DE LA BANQUE :

--

IBAN(International Bank Account number)						

BIC (Bank Identification Code)

Date

Signature